



Lettre ouverte à la PDG de l'IRD du 3 octobre 2025

Madame la Présidente Directrice Générale de l'IRD,

Monsieur le Secrétaire général de l'IRD,

Nous prenons acte de votre courrier du 22 septembre adressé aux élu.e.s de la F3SCT et de votre courrier du 23 septembre adressé aux élu.e.s du CSA, concernant le fonctionnement des instances de dialogue social à l'IRD.

Nous partageons votre constat sur la nécessité d'améliorer le fonctionnement de ces instances et nous nous réjouissons que cela soit dans vos préoccupations actuelles.

Cependant, **nous avons des divergences sur les moyens pour y parvenir.**

Pour nous, l'apaisement du dialogue, passe par une ouverture de celui-ci et non pas par une volonté de contrôle ou de « maîtrise du dialogue » comme vous le réclamez dans vos courriers.

Un dialogue doit permettre l'expression du point de vue de chacun et non pas une remise en cause de l'avis de son interlocuteur, de son intégrité morale, de son éthique et de ses compétences.

Vous vous réservez le droit de contester les conclusions de l'expertise certifiée indépendante commanditée par nos instances. Vous pouvez exprimer votre avis personnel mais seule une contre-expertise certifiée indépendante a la légitimité et la crédibilité pour remettre en cause les conclusions de la première expertise.

Vous souhaitez restreindre les sujets pouvant être discutés au sein de ces deux instances démocratiques de l'IRD. Vous exprimez la volonté de diminuer le nombre, le type, et le temps consacrés à ces sujets. Cela ne nous semble pas être une stratégie favorable à l'amélioration du fonctionnement de ces instances.

Nous vous suggérons plutôt de concentrer vos efforts sur le respect des dispositions réglementaires du Décret n° 2020-1427 du 20 novembre 2020 relatif aux comités sociaux d'administration dans les administrations et les établissements publics de l'Etat. Ce document précise justement le périmètre de compétence et les règles de fonctionnement de ces instances.

En cette période où le fonctionnement démocratique de notre société est en péril, il est de notre responsabilité collective de lutter contre les dérives autoritaires et de faire vivre notre idéal démocratique à tous les niveaux y compris à l'IRD.

Respectueusement

Les représentants du personnels CGT et FSU